

SITE DE PREVESSIN-MOENS

ETABLISSEMENT: CERN
EXPLOITANT: Université ou Laboratoire

RÉGION: Auvergne-Rhône-Alpes
DÉPARTEMENT: AIN
COMMUNE: PREVESSIN-MOENS

Le CERN est une organisation intergouvernementale établie, selon les règles du droit international, par sa Convention constitutive en date du 1er juillet 1953, modifiée le 17 janvier 1971.

La mission de l'Organisation est de faciliter la collaboration internationale dans le domaine de la recherche fondamentale en physique des particules de hautes énergies. A cette fin le CERN construit et exploite des accélérateurs de particules et les zones expérimentales associés.

Le siège du CERN est à Genève mais le domaine de l'Organisation, qui a été placé sous le contrôle de cette dernière, s'étend sans discontinuité des deux côtés de la frontière franco-suisse.

Données déclarées au 31/12/2023

Nature des déchets	Volume déclaré (en m ³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
1. DECHETS FMA					
Tous déchets	570	-	³ H, ²² Na, ⁴⁴ Ti, ⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni	FMA-VC	DIV3
2. DECHETS TFA					
Déchets métalliques	939	-	³ H, ²² Na, ⁴⁴ Ti, ⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni	TFA	TFA
Déchets non métalliques	375	-	³ H, ²² Na, ⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ¹⁵² Eu, ¹⁵⁴ Eu	TFA	TFA
Déchets inertes	390	-	³ H, ²² Na, ⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ¹⁵² Eu, ¹⁵⁴ Eu	TFA	TFA
Déchets liquides	23	-	³ H, ²² Na, ⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co	TFA	TFA
Déchets divers	137	-	³ H, ²² Na, ⁴⁴ Ti, ⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni	TFA	TFA